REPUBLIQUE DU BENIN PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2000-296 DU 26 JUIN 200

Portant Nomination et Promotion à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT, GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 531/MAEC/DC/SG/DAM/DA/Di du 23 Mai 2000 ; le Conseil de l'Ordre entendu,

DECRETE:

Article 1er: Est nommé et promu dans l'Ordre National du Bénin à titre Exceptionnel, Civil et Etranger au grade de Commandeur, pour prendre rang à

compter du Jeudi 08 Juin 2000, date de sa réception dans l'Ordre, son Excellence Monsieur Robert FELDER, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique près le Bénin en fin de mission, pour avoir contribué de façon positive au renforcement de la coopération et de l'amitié Bénino-Américaines.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 26 Juin 2000

Par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,

Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations: PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.